



**Commune de Mijoux**

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 18.04.2024 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 18.04.2024 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE**

**Présents : M. VIALLET. MC.COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY.**

**Absents excusés : E. LEE. M. VUILLERMOZ**

**Secrétaire de séance : G. LEGAY**

**Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX**

<b>NUMERO</b>	<b>OBJET</b>	<b>DECISION</b>
2024.027	Choix du maître d'œuvre pour la rénovation extérieure des Bains douches	approuvée
2024.028	Confirmation de la vente de la parcelle B 1868 au propriétaire limitrophe	approuvée
2024.029	Choix de l'acquéreur de l'immeuble dit de la Fruitière	approuvée
2024.030	Autorisation à la maire de vendre les deux roues d'été du tracteur Valtra	approuvée
2024.031	Rectification d'une erreur matérielle dans la délibération n°2023.11.076 du 16.11.2023	approuvée

Mijoux, le 24.04.2024

Martine VIALLET, maire